



ALLO

NOUVEAU
SERVICE



ENCOMBRANTS
03.27.45.89.42



Ramassage uniquement sur inscription téléphonique les foyers non inscrits ne seront pas collectés

La communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) en partenariat avec C2Rinsertion (association d'insertion) vous propose un enlèvement de vos encombrants sur inscription.

Pourquoi ce nouveau service ?

> Deux véhicules collectent les encombrants, l'un pour ce qui peut être recyclé et l'autre pour ce qui ne l'est pas, ce qui n'était pas le cas avec l'ancien système.

Pour qui ?

> Les habitants des 53 communes de la CCPM.

Pour quoi ?

> Collecte à domicile de certains* déchets d'encombrants.

Combien ?

> Collecte limitée à 1 ou 2 m³ par foyer.

Comment ?

> **Ramassage uniquement sur inscription** au 03.27.45.89.42 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une opératrice vous demandera le détail des déchets à évacuer et vous conseillera. Elle vous donnera la date de passage et un numéro d'inscription.



***NE SERONT PAS PRIS EN CHARGE** : les déchets industriels, les matériaux explosifs, radioactifs, anatomiques et infectieux, les peintures, les huiles, les pneumatiques, les gravats, les déchets verts, tous les déchets électriques et électroniques (lave linge, réfrigérateur...) et l'amiante.